

Thiais magazine

N°113

INFORMATIONS SUR LA VILLE DE THIAIS (F-94320)

www.ville-thiais.fr



www.facebook.com/villedethiais

Budget 2020

une gestion rigoureuse
pour une fiscalité basse
et des services tenus
malgré la crise sanitaire

Sortir

une nouvelle saison culturelle

Photorama

Ça s'est passé à Thiais
ces dernières semaines



Intermarché

SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



Poissonnerie



Boucherie



Pain cuit sur place
toute la journée



e-Commerce



LIVRAISON

Livraison
à domicile



Photo d'identité



Lavage
automatique



Station service
24/24



Lavage rouleau



Gaz



RETRAIT

Distributeur
de billets

**HORAIRES
D'OUVERTURE
DU MAGASIN**

du lundi au jeudi : 9H00 à 19H30
le vendredi : 9H00 à 20H00
le samedi : 8H30 à 19H30
le dimanche : 9H00 à 13H00

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

CHOISY LE ROI

36 Avenue de Lugo

petits-fils
services aux grands-parents

L'aide à domicile sur-mesure



**AIDE À
L'AUTONOMIE**



**AIDE
AUX REPAS**



ACCOMPAGNEMENTS



**AIDE
MÉNAGÈRE**

Boulevard de l'Europe,
tour Europa, 6^e étage
94320 Thiais
(centre commercial Belle Epine)

01 84 04 05 44
petits-fils.com

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé
publique
France

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



Bien se laver
les mains



Mettre les élastiques
derrière
les oreilles



Nouer les lacets
derrière
la tête et le cou



Pincer le bord rigide
au niveau du nez,
s'il y en a un, abaisser
le masque en dessous
du menton et ne plus
le toucher

Comment retirer son masque



Se laver les mains
et enlever le masque
en ne touchant
que les lacets
ou les élastiques



Après utilisation,
le mettre dans un sac
plastique et le jeter



s'il est en tissu,
le laver à 60°
pendant 30 min



Bien se laver
les mains
à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire
qui ne remplace pas les gestes barrières



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

édito



LES JOURS HEUREUX

Ainsi que vous le savez, depuis le mois de mars, nous subissons, comme tous les autres pays, une crise sanitaire sans précédent depuis longtemps. C'est un bouleversement de notre mode de vie.

L'État a pris des mesures sanitaires successives depuis cette date avec des décisions qui ont varié au fil du temps et entamé sa crédibilité.

Pendant toute cette période, et notamment pendant le confinement, l'Administration communale a tenu bon et je tiens ici à saluer l'engagement de tous les agents. Une cellule de crise a été constituée avec des personnels indispensables et la Commune s'est trouvée en première ligne pour mettre en place des protocoles sanitaires concernant les écoles. Les crèches ont été ouvertes pour les personnels soignants et prioritaires. Nous avons commandé et distribué des masques, du gel hydro-alcoolique...

Aujourd'hui, la crise semble reprendre de nouveau et ce sont des espaces de liberté qui semblent se rétrécir. Les perspectives d'un retour à la

normale s'éloignent et à cette crise sanitaire s'ajoutent une crise économique et une crise sociale qui vont impacter notre société dans ses profondeurs. Les faillites, le chômage risquent d'atteindre notre vie de tous les jours. Nous n'avons pas de visibilité sur l'avenir et à cette incertitude s'ajoute un climat d'inquiétude générale.

Cette situation affecte les échanges et les manifestations prévus généralement. Beaucoup d'activités sont à l'arrêt ou encadrées de normes restrictives. Nous savons l'importance de la vie sociale et le rôle de la proximité dans une ville comme la nôtre. Nos relations habituelles de partage sont atteintes.

Dans ce contexte, nous avons repris la distribution de masques car nous avons constitué des stocks importants et nos services sont mobilisés pour faire face aux semaines qui viennent.

Nous avons voté une subvention importante pour le Centre Communal d'Action Sociale au bénéfice des publics les plus vulnérables.

Nous avons recruté une assistante sociale dont la mission sera, avec les partenaires sociaux, de constituer des dossiers de soutien aux personnes concernées.

Nous sommes une communauté vivante, riche d'un tissu culturel, sportif, associatif qui renforce la cohésion et la solidarité au sein de notre commune.

Nous espérons qu'après ces périodes difficiles, nous serons heureux de nous retrouver et de reprendre ensemble toutes les activités qui malheureusement ont été interrompues.

Les jours heureux reviendront...

A handwritten signature in blue ink, reading "Richard Dell'Agnola".

RICHARD DELL'AGNOLA

Maire de Thiais

Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

sommaire



Thiais magazine **113** septembre/octobre 2020

Dossier

budget 2020

p 5-9



10



16



22



24



27

10-15 Dossiers

Ça c'est passé à Thiais
ces dernières semaines

10

Fête de la musique 12

16-23 Au fil des jours

actualités 16

jeunesse 22

24-32 Activités

sportives 24

culturelles 27

33-34 Vie thiaisienne

vie pratique 33

tribune libre 34

Rédaction : Service de la Communication de l'hôtel de ville de Thiais

Photographies : Ville de Thiais - Raphaël Fournier - Toufik Oulmi - Henri Perrot - Archives



Certifié PEFC

Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources
contrôlées.

10-31-1300

pefc-france.org

Thiais magazine : BP 141 - 94321 Thiais Cedex - ☎ 01 48 92 42 42
www.ville-thiais.fr - contact@ville-thiais.fr

Publicité : au support

Réalisation / Impression : RAS Imprimerie - Villiers-le-Bel - ☎ 01 39 33 01 01
Cet ouvrage a été imprimé à 15 000 exemplaires.



Ville de Thiais



Ville de Thiais



www.ville-thiais.fr

Budget 2020

une gestion rigoureuse pour une fiscalité basse et des services tenus... malgré la crise sanitaire

Les élus thiaisais ont voté, le 2 juillet, le budget pour l'année 2020 préparé en tenant compte de la fermeture des services publics communaux pour cause de confinement dû à l'épidémie de Covid-19 et de ses conséquences économiques et sociales.

Il faut noter qu'une subvention exceptionnelle a été attribuée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en raison de la crise économique et que le montant des pertes de recettes prévisionnelles liées à la crise sanitaire est plus important que les dépenses annulées : cela tient notamment aux charges fixes que la commune a dû maintenir comme les dépenses de personnel, l'obligation pour les collectivités de régler l'intégralité du prix forfaitaire des contrats (ex : réservation de places en crèche), mais aussi à l'achat et la

distribution de masques, le déploiement de personnels dans les écoles et les crèches, la désinfection très régulière des équipements afin de pouvoir accueillir les enfants des personnels prioritaires pendant le confinement...

Ainsi que vous le verrez dans ce dossier, la Ville maintient néanmoins cette année encore son effort de gestion, avec la maîtrise de sa masse salariale, une gestion rigoureuse qui lui permet, en dépit du retrait des dotations de l'État, de poursuivre la décroissance de sa dette, le maintien des tarifs municipaux et celui de sa fiscalité parmi les plus basses du département. Bien évidemment, le budget pourra être ajusté au cours du 2^e semestre en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. ■

“ La crise sanitaire mondiale a représenté une secousse violente pour toute la planète. Nos équilibres, à la fois personnels, familiaux et professionnels ont été bouleversés. L'ensemble des moyens de fonctionner en société, qu'il s'agisse des transports, de commerces ou d'activités industrielles, a été totalement arrêté. Cette immobilisation totale fait craindre une crise économique et sociale d'un retentissement inédit. C'est pour cela que nous avons pris beaucoup de précautions dans le budget que nous avons adopté. Celui-ci a été voté avec quelques mois de retard, en

application des ordonnances dérogatoires prises par le gouvernement. Vous observerez qu'il intègre des éléments qui n'étaient pas prévus à l'origine : nous avons été contraints de reconsidérer les prévisions effectuées en début d'année. Les villes ont été soumises à rude épreuve : nous avons tenu le coup, à Thiais, comme dans d'autres collectivités. ”

Richard Dell'Agnola,
Maire de Thiais

Le budget en quelques chiffres : les grands équilibres

Le budget de la Ville pour 2020 s'élève à 53 428 000 € qui se répartissent à hauteur de 44 198 000 € pour le fonctionnement (services rendus aux Thiaisais) et 9 230 000 € pour l'investissement (création et amélioration d'équipements pour les Thiaisais), auxquels s'ajoutent 3 393 000 € de RAR 2019 (travaux lancés en 2019 et reportés sur 2020). ■



“ La baisse des recettes issue du ralentissement de l'économie sera accentuée par une augmentation probable des dépenses : coûts directs et indirects de la crise sanitaire et de ses conséquences, notamment sociales. 900 000 € de dépenses ont été supprimés en raison d'événements annulés, mais 1 400 000 € de recettes ne seront pas perçus par la Ville. C'est ainsi que le projet de

budget 2020 a été revu au cours du mois de mai pour tenir compte de la fermeture des services publics communaux pour cause de confinement. ”

Caroline Ossard,
Adjointe au Maire chargée des affaires financières

Le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement est consacré au fonctionnement des services municipaux et aux services rendus aux habitants de la commune.

En 2020, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 39 538 000 € et les recettes à 44 198 000 € (dont 1 013 338 € d'excédent 2019), ce qui permet de dégager un solde positif de 4 660 000 € qui sera affecté au budget d'investissement. ■

Au 1^{er} janvier 2020, les effectifs municipaux s'élèvent à 328 agents et 10 assistantes maternelles, soit une masse salariale contenue grâce à des efforts de gestion.

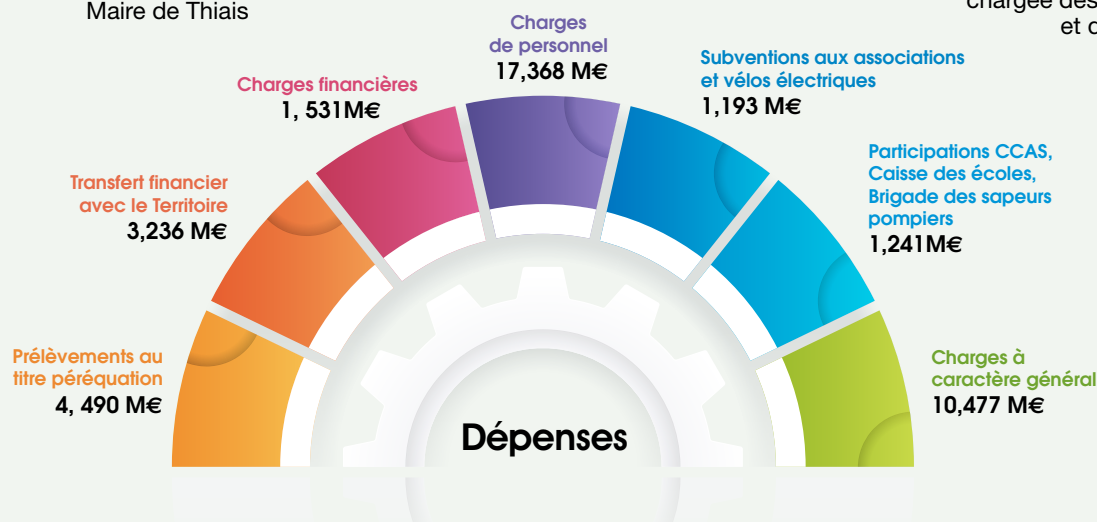
“ La masse salariale (17,36 M€) représente 43,9 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement, ce qui place Thiais très en dessous du ratio moyen des communes de même strate démographique qui est de 61,3 %.”

Richard Dell'Agnola
Maire de Thiais

“ Il faut noter qu'en 2020, sur proposition du Maire, en plus de la subvention de droit commun de 491 240 €, une subvention exceptionnelle de 100 000 € a été attribuée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en raison de la crise économique pour tous les Thiaisais qui auraient besoin de soutien ou de secours et que nous maintenons l'effort consenti à travers les subventions allouées aux associations pour un montant de plus de 1 800 000 €. Nous reconduisons les aides à l'achat de vélo électrique.”

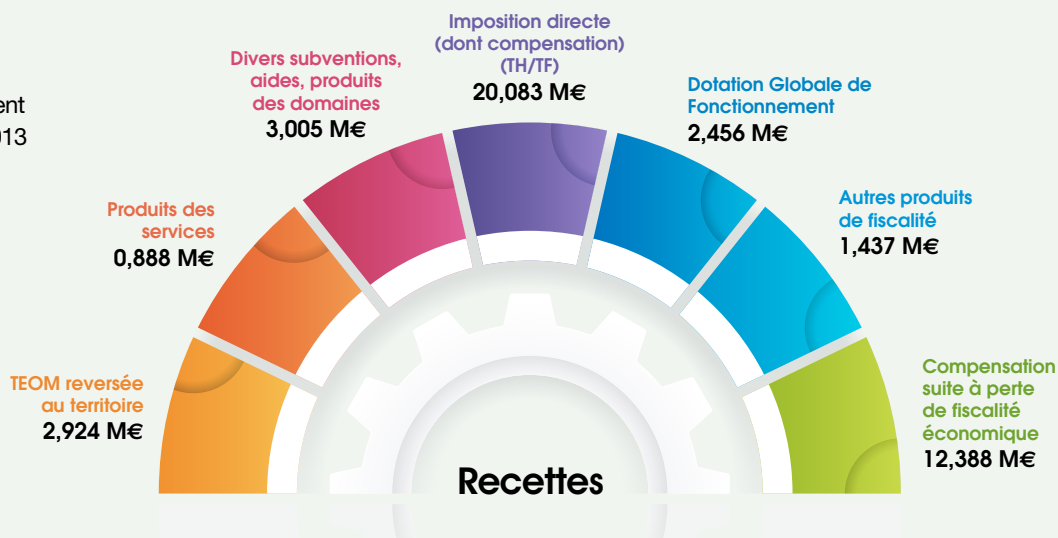


Caroline Ossard
Adjointe au Maire
chargée des affaires financières
et des affaires sociales



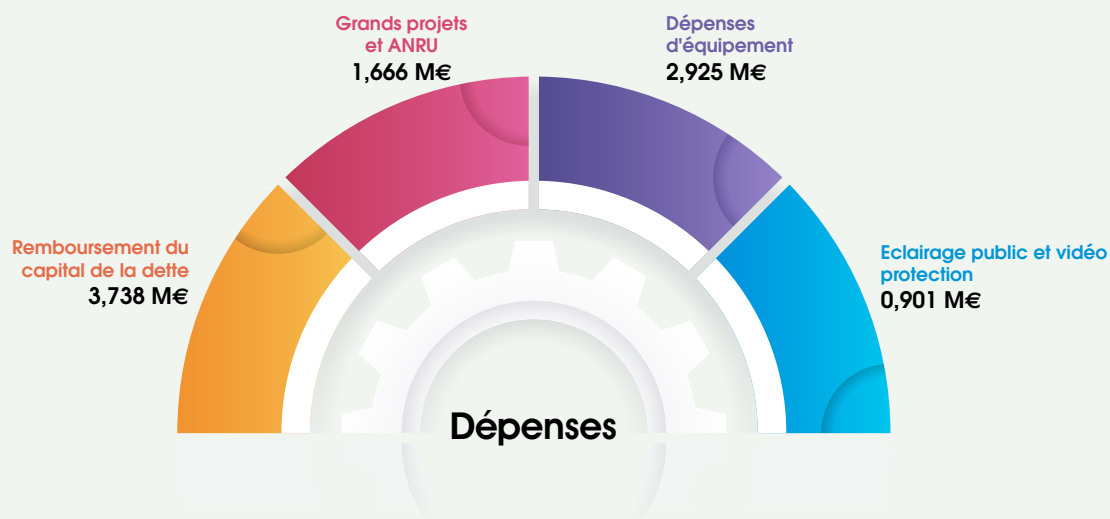
UNE BAISSSE CONSTANTE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT DEPUIS 2013

La dotation globale de fonctionnement a diminué de plus de 3 M€ entre 2013 et 2020.



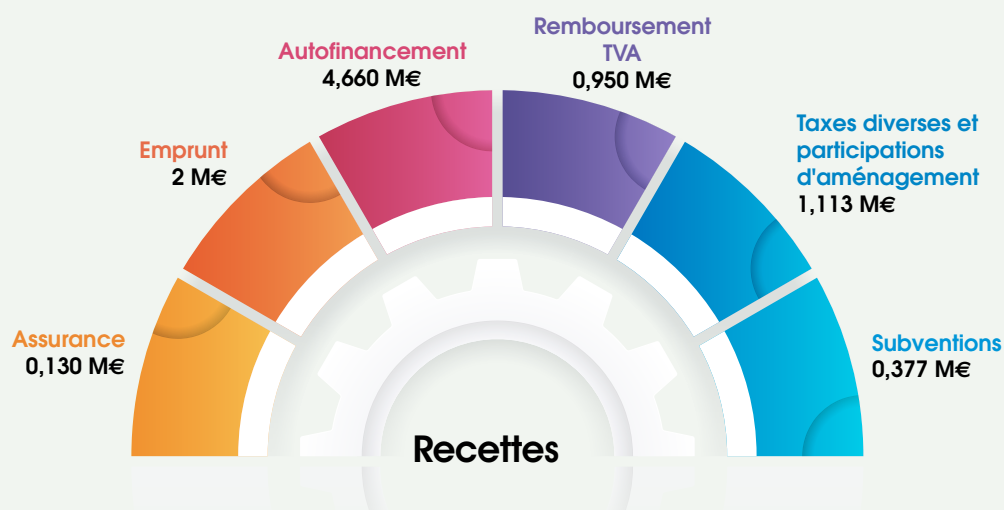
Le budget d'investissement

Les dépenses d'investissement sont couvertes essentiellement par le solde positif de la section de fonctionnement (autofinancement), par des ressources propres (récupération de TVA, subventions...) et, dans une moindre mesure, par l'emprunt. ■



En 2020, la Ville poursuit la baisse du montant de sa dette en empruntant moins (2 M€) qu'elle ne rembourse (3,738 M€). Ainsi, l'encours de la dette aura diminué de 1 738 000 € au 31 décembre 2020 et il reste dans la moyenne des villes de même strate démographique.

Depuis 2013, la dette par habitant a continuellement diminué, passant de 1 454 € par habitant à 1 166 € en 2019 (hors PPP).

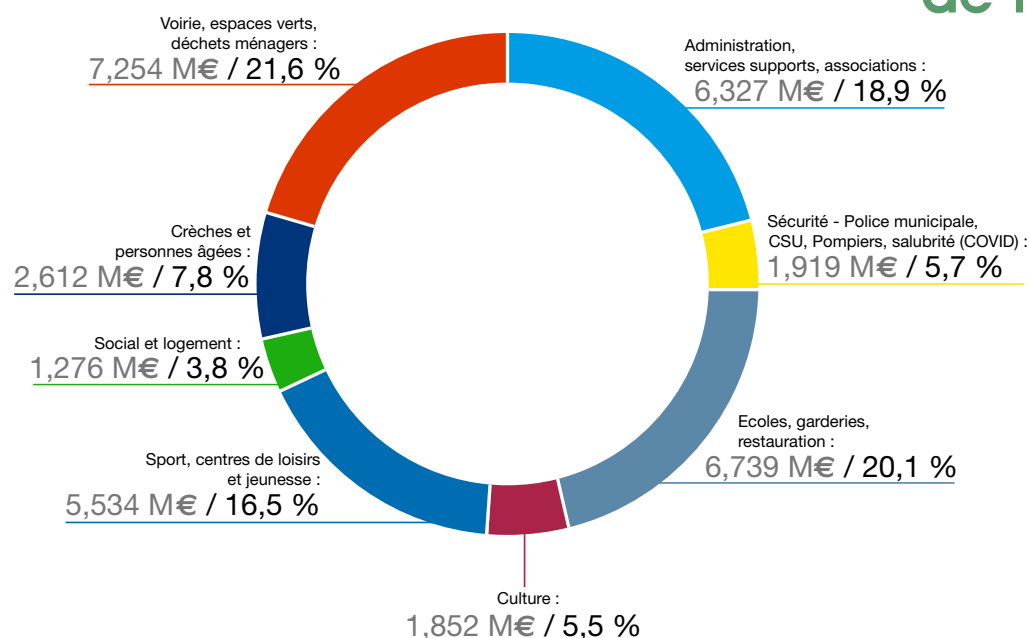


En 2020, les taux de fiscalité restent inchangés à Thiais et figurent toujours parmi les plus bas du département. Ainsi, Thiais est 2^e pour la Taxe Foncière et 5^e pour la Taxe d'Habitation.



Utilisation et répartition du budget

répartition des dépenses
de fonctionnement
à destination
des Thiaisais



Dépenses d'équipement

poursuite des engagements pluri-annuels



En 2020, le budget des dépenses d'équipement (5 492 000 €), financé pour les 2/3 par l'autofinancement et les subventions, permet d'assurer la poursuite de l'entretien des bâtiments communaux et les travaux dans tous les quartiers de la ville, comme la réhabilitation du gymnase d'Oriola, la réfection de voiries dans le quartier des Grands-Champs, la rénovation du Palais Omnisports De Thiais, la réorganisation de l'espace municipal Grignon, sans augmenter le recours à l'emprunt grâce à une recherche systématique de subventions.

En 2020, la Ville poursuit et prépare la fin de l'opération de réaménagement du quartier des Grands-Champs menée avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), avec la poursuite des travaux de voiries du quartier (265 500 €). À terme, les voiries, les trottoirs, les espaces verts et les éclairages auront été totalement réhabilités ou créés et la vidéo-protection pourra alors être déployée une fois les voiries incorporées au domaine communal.

Cette importante opération, lancée au début des années 2000, aura permis à ce quartier de 11 hectares, aménagé dans les années 60 et plutôt replié sur lui-même, d'être inséré dans le reste de Thiais avec une offre de services et de logements diversifiée à faible impact environnemental intégrée à un tissu urbain compact.

Après la livraison du nouveau centre de loisirs Jules Ferry en début d'année 2020, la réhabilitation du gymnase d'Oriola continue. Ainsi, en 2020, 600 000 € sont dédiés à l'opération qui concourt à l'embellissement du centre-ville (avec notamment la réalisation d'un parvis devant le gymnase) et à un meilleur accueil des enfants et des associations. Elle se poursuivra avec la création de logements et d'un pôle petite enfance ainsi que l'aménagement d'une sente piétonne et des rues Jean Jupillat et Paul-Vaillant-Couturier. Cette année, la Ville a aussi procédé à la rénovation de la toiture de l'école Jeanne d'Arc (204 000 €).

La rénovation du Palais Omnisports, infrastructure municipale utilisée quotidiennement par un grand nombre de Thiaisais ouverte il y a plus de 25 ans, a été engagée. Une dotation de 1 200 000 € a

été votée à cet effet pour réaliser la première tranche des travaux. Les crédits (150 000 €) ont été actés pour assurer le changement de la centrale d'air de la piscine municipale Monique Berlioux. D'autres projets sont en cours et leur financement a été voté, comme l'installation de parking à vélos à proximité des bâtiments publics (40 000 €), la réfection du bâtiment qui abrite les services technique municipaux (150 000 €), et des travaux de voirie (200 000 €).

UN PROJET UNIQUE POUR LA ZONE SENIA

Par ailleurs, il faut rappeler qu'en 2017, la Ville a remporté l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » avec un dossier de candidature, porté par Richard Dell'Agnola, destiné à transformer la zone SENIA en un pôle de réalité numérique avec un équipement vivant autour du e-sport qui assurera le rayonnement national de Thiais autour de la future gare de métro 14. Ce projet de développement urbanistique et économique, dans lequel sont impliqués l'État, les villes de Thiais et d'Orly, l'Etablissement Public d'Aménagement Orly Rungis Seine Amont (EPA ORSA) et la Métropole du Grand Paris, ne coûtera rien à la Ville qui n'est pas engagée budgétairement : le financement sera assuré par l'aménageur de cet équipement de 31 600 m². La promesse de vente des terrains sera signée prochainement par l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France et l'aménageur, Link City. ■

Ça s'est passé à Thiais ces dernières semaines



Samedi 27 juin 2020

Collecte solidaire d'appareils électriques hors d'usage ou en état de fonctionnement organisée au profit d'Emmaüs par la Ville, la RIVED et Ecosystem, place du Général Leclerc.



Dimanche 30 août 2020

Cérémonie de commémoration de la Libération de Paris et du territoire, à la stèle du Général Leclerc et au cimetière communal.



Samedi 27 juin 2020

Cérémonie hommage au carré militaire des Serbes du cimetière parisien de Thiais, en présence de Christian Le Bot, Conseiller municipal délégué aux anciens combattants, et des membres du Comité d'entente de Thiais des associations d'Anciens Combattants et Militaires.



septembre 2020

À la rentrée, le Maire a souhaité qu'une nouvelle distribution de masques soit effectuée aux Thiaisien(ne)s, à l'hôtel de ville. Des stocks avaient été réalisés pendant l'été à cet effet.



Samedi 4 juillet 2020

Dernière remise de livres (« Top des inventions », « Histoire de France », « Histoire du monde ») aux élèves de CM2 de la ville quittant le primaire pour faire leur entrée au collège, dans le parc de l'hôtel de ville.



Samedi 5 septembre 2020

Rencontre avec les clubs sportifs lors du Forum des activités thiaisien(ne)s, sur l'esplanade et le parking du Palais Omnisports De Thiais.



Dimanche 6 septembre 2020

Rencontre avec les associations culturelles et de loisirs lors du Forum des activités thiaisiennes, sur l'esplanade et le parking du Palais Omnisports De Thiais.



Samedi 19 septembre 2020

Porte ouverte de la ludothèque-CAJT organisée sur rendez-vous, dans ses locaux du 2 rue des Églantiers.



Du 8 au 28 septembre 2020

Intervention de la Police nationale auprès de 356 élèves de CM2 des six écoles élémentaires sur la sécurité routière et les bons comportements.



Jeudi 24 septembre 2020

Animation sur les bienfaits du petit-déjeuner pour 156 élèves de CE1 des écoles élémentaires.



Mardi 8 septembre 2020

56 élèves qui ont quitté leurs classes de maternelle pour faire leur entrée en CP à l'école Romain Gary ont reçu un livre de la part de la Municipalité.



Samedi 26 septembre 2020

Meeting d'athlétisme organisé par le Thiais Athlétique Club, au stade municipal Jack Baudequin.



Samedi 19 septembre 2020

Animations « Kinder Athletics Day » (découverte et challenge) proposées par le Thiais Athlétique Club, au stade municipal Jack Baudequin.



Samedi 26 septembre 2020

Après-midi de détection foot à 5 organisé par le Club d'Animation des Jeunes de Thiais au complexe sportif Versus Foot.

Fête de la musique : les talents cachés se dévoilent

Le traditionnel concert offert au public à l'occasion de la Fête de la Musique ne pouvait pas se dérouler en public cette année en raison des mesures liées à la crise sanitaire. Aussi, dans la lignée de l'enrichissement de l'offre digitale de la Ville mené ces derniers mois, le Maire a décidé de faire vivre la musique en ligne. Avec Dany Beucher, 1^{er} adjoint chargé des Affaires culturelles, il a demandé aux services municipaux d'organiser un concert virtuel donné par celles et ceux ayant une âme d'artiste. Chanteurs, auteurs, compositeurs... vous avez été nombreux à soumettre vos vidéos de tous styles musicaux dont une sélection a ainsi été diffusée le 21 juin, de 18h à 20h, sur le site créé à cette occasion et sur la page Facebook de la Ville, avant la diffusion d'un concert enregistré quelques jours auparavant par l'orchestre de l'Académie des arts placé sous la direction de Jean-Marc Dalmau.

Le jour J, plus de 15 000 connexions ont permis de découvrir les prestations.
Retrouvez-les sur le site thiaisfetelamusique.fr ■

Elsa Guillet, avec « *Stand By Me* » interprété originellement par Ben E. King.



Anaïs Colbeau & Sacha Semmama, avec « *Anyone Else But You* », reprise des Moldy Peaches.



Les élèves des classes à horaires aménagés musique et danse (CHAM) du collège Paul Valéry de Thiais, avec « *Quand on s'promène au bord de l'eau* ».



Caroline et Romane, avec « *Never Enough* », extrait de la bande originale du film « *The Greatest Showman* ».

Christophe Madrolle, avec « *In My Chair* », extrait de son album « *We Are The Love* ».





Mokhlos Farat, Jean-Basptiste Amand et Louise Haddad, du groupe JazzNotes, avec « *Meu* » de Djavan.



Ulrike et Philippe Garand, avec « *Sous le soleil et sous la pluie* », création de Marc Parisot sur laquelle Philippe Garand (auteur de la série bande dessinée « *Le Petit Œuf* ») est venu poser des paroles.



Kyliflash, avec « *Mi vida* », sa première chanson sur sa vie thaisienne créée pendant la période de confinement.



Léo, avec « *La Révolution de La Danse* », son premier single.



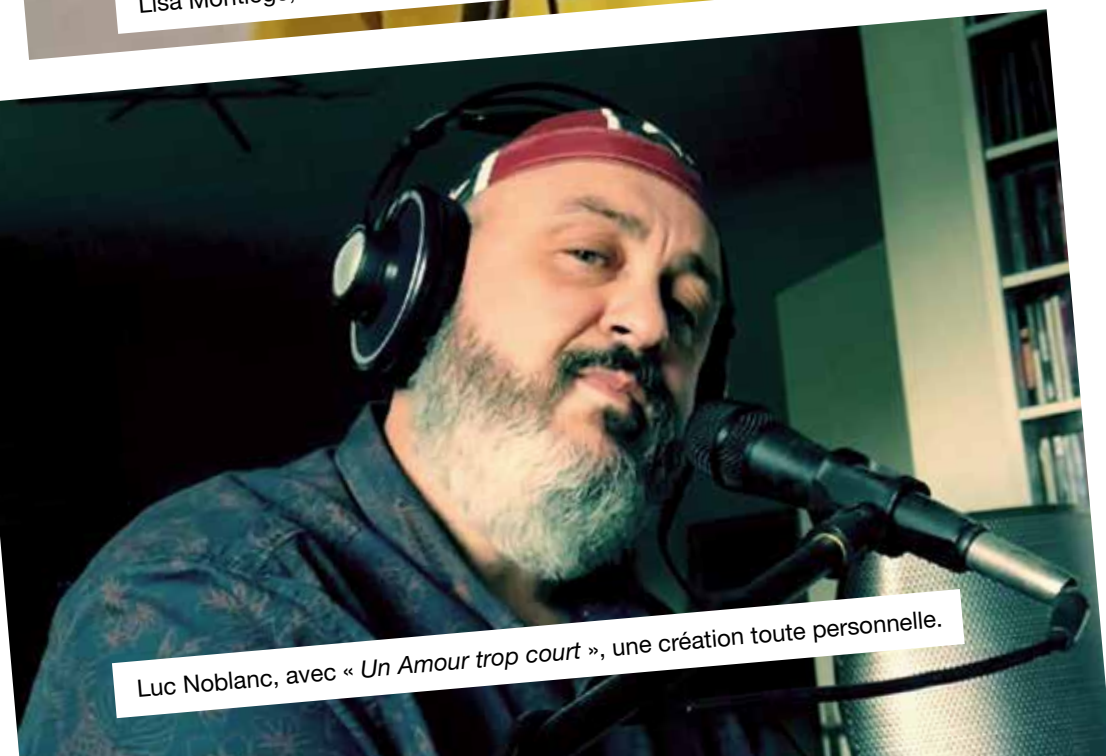
Manu AW, avec « *La belle vie* », extrait de son premier album « *Minuit* » repris à la guitare.



Lisa Montiège, avec une reprise du titre d'Indila « *Dernière danse* ».



Nostachords, avec « *Africa* », reprise du célèbre titre de Toto.



Luc Noblanc, avec « *Un Amour trop court* », une création toute personnelle.

Tanya Lopez Sierra, avec un boléro.



Macabo, avec « Utopia », créé pour l'occasion.



Tamy et Tito, mère et fils avec un clip de rap humoristique créé pendant le confinement.



Par Vents et Cordes, né durant le confinement et regroupant des voisins musiciens amateurs de la rue Paul-Vaillant-Couturier, sous la baguette de sa cheffe de file Armelle Le Coz, avec le « Te Deum » de Marc-Antoine Charpentier.



Vanessa et Romane, avec une revisite de « Dont' Worry, Be Happy » de Bobby McFerrin.



L'orchestre de l'Académie des Arts, avec « Matin, midi et soir à Vienne » de Franz von Suppé, « Ouverture » d'Orphée aux Enfers de Jacques Offenbach, et « Danse slave n°8 » d'Antonín Dvořák.

Travaux

Thiais toujours plus belle

La Ville a profité des congés estivaux pour réaliser différents travaux de voirie, d'entretien, de rénovation ou de restructuration des bâtiments communaux. Cette année n'a pas dérogé à la règle malgré la crise de la Covid19 qui a ralenti certains chantiers.



Dans les écoles

Si l'entretien des écoles est assuré tout au long de l'année, l'été, en l'absence des élèves, constitue une période propice pour entreprendre des travaux conséquents.

- À l'école maternelle Charles Péguy, le revêtement des sols des couloirs a été remplacé et les sanitaires rénovés.
- À l'école maternelle Jeanne d'Arc, la toiture-terrasse a été refaite et un aérotherme assurant le chauffage remplacé au gymnase Jean Moulin.
- À l'école maternelle Saint-Exupéry, des travaux de renforcement d'étanchéité ont été effectués.
- À l'école élémentaire Camille Claudel, divers travaux de plomberie ont été réalisés.
- À l'école Romain Gary, le totem papillon de la cour a été changé.
- À l'école élémentaire Robert Schuman, les terrasses des classes ont été refaites, plusieurs classes ont été repeintes, le sol de la salle de restauration a été revu, et des travaux ont été effectués dans la loge du gardien.

Dans les équipements municipaux

- Après la livraison du nouveau centre de loisirs Jules Ferry au printemps, les travaux de réhabilitation du gymnase d'Oriola se poursuivent. À leur issue, ils seront complétés par l'aménagement d'un parvis arboré à l'angle des rues Gabriel Péri et Paul-Vaillant-Couturier.

Rappelons que sur le site de l'ancien centre, l'aménageur a lancé les travaux de réalisation de l'opération « cœur de ville » qui s'inscrit dans une démarche de rénovation du centre de Thiais amorcée depuis une décennie avec la réhabilitation des écoles du centre, du théâtre, de l'église et de la place du marché, et qui verra la création d'un pôle d'attractivité tourné autour de la petite enfance et de la jeunesse, avec notamment une halte-garderie et une crèche multi-accueil. Ce projet vise aussi à réaliser des aménagements de voirie (parvis, stationnements) et une sente pédestre qui favorisera les circulations douces, dans la même facture que la place du marché. Des logements qui répondront aux exigences d'une urbanisation de qualité, à échelle humaine et maîtrisée, seront également réalisés. À terme, la rue Jean Jupillat fera également l'objet d'une requalification.

- En août, l'entrée du parking souterrain situé sous la place du marché a été repavée.
- Au gymnase Romain Gary, les panneaux acoustiques ont été protégés.
- Au Palais Omnisports De Thiais, la réfection des sols sportifs a été entreprise et des travaux de peinture réalisés.

Pour permettre aux Thiaisais de faire du sport en extérieur, à l'heure où les gymnases sont fermés aux adultes pour cause de crise sanitaire, la ville va installer des agrès dans plusieurs parcs municipaux et aménager les esplanades de jeux pour enfants.

Sur la voirie

► De nombreux marquages au sol ont été refaits afin d'accroître la sécurité un peu partout dans la ville.

► La taille en rideau des arbres a été entreprise avenue du président Franklin Roosevelt, avenue de la République, rue des tilleuls, rue Victor Hugo, rue du pavé de Grignon, rue Hélène Muller, avenue Hoche, rue Raymond Poincaré, rue Gustave Léveillé, rue Louis Duperrey, rue Claude Monet, villa Pasteur, voie nouvelle, le long de la coulée verte, à la résidence pour personnes âgées de l'Espérance.

Différents arbres malades ont été abattus au stade Alain Mimoun

(2 pins), place Vincent Van Gogh (1 érable), rue des tilleuls (1 cerisier), et des souches ont été enlevées au centre de loisirs Lionel Terray.

► De nombreuses rues ont été traitées selon les normes sanitaires en vigueur pour réaliser leur désherbage : rue Pierre Bigle, rue Georgeon, avenue Hoche, avenue Franklin Roosevelt, avenue de la République, rue du pavé de Grignon, rue du 11 novembre, rue Jean-François Marmontel, rue Simone Veil, rue du Maréchal Foch, rue du Colonel Fabien, avenue René Panhard, rue Pierre Léon Jacques, rue Guy Moquet, rue Félix Python, avenue du Général de Gaulle, rue du fossé Bazin, rue Paul Langevin... ■

Tramway 9

Île-de-France Mobilités a dernièrement informé la Ville de l'avancée des travaux d'aménagement urbain réalisés pour la création de la future plateforme du tramway au carrefour des trois communes, à l'entrée de Thiais, dans le cadre de l'aménagement de la ligne de tramway 9. Le chantier se poursuit et le carrefour des trois communes avec l'avenue de la République reste fermé. Aussi, pour rejoindre l'A86, il faut emprunter l'avenue Franklin Roosevelt et le boulevard de Stalingrad. Par ailleurs, le carrefour rue Georgeon et rue du Docteur Roux reste fermé jusqu'à début octobre. Les cheminements et traversées sont maintenus pour les piétons.

Un carnet de jeux a été édité afin de permettre au public (dès l'âge de 7 ans environ) de tester son niveau de connaissance sur le projet et ainsi permettre de passer à la prochaine grande étape : la sensibilisation aux essais et la sécurité en ville. Il est téléchargeable sur le site www.ville-thiais.fr

+ d'infos : www.tram9.fr

Coronapistes

Depuis la fin du confinement, deux voies de l'avenue de Versailles (RD 60) avaient été neutralisées et transformées en voies cyclistes par le conseil départemental. Le Maire et son adjoint Nicolas Tryzna, Conseiller départemental, ont très vite demandé la suppression de ces voies qui n'étaient absolument pas utilisées. En effet, les « coronapistes » ont été tracées en parallèle de voies cyclistes déjà existantes et étaient, de fait, inutiles ! Au contraire, elles étaient même dangereuses au croisement de certaines rues. Le Maire doit rencontrer prochainement le Vice-président du Conseil Départemental pour évoquer la sécurisation des voies cyclistes existantes, leur remise en peinture et la possibilité de leur prolongement.

A propos du vélo en ville

À Thiais, le développement du vélo est un acquis intégré dans les nouveaux modes de déplacement. La Ville verse une subvention pour l'acquisition de vélo électrique depuis l'année dernière et 110 Thiaisien(ne)s ont déjà bénéficié de ce soutien. Richard Dell'Agnola a d'ailleurs proposé au dernier conseil municipal, le 1^{er} octobre, une augmentation du budget prévu à cet effet. Par ailleurs, les services travaillent au raccordement des voies cyclistes avec les autres villes du territoire. **Enfin, la ville a lancé l'aménagement de parkings à vélos à proximité des bâtiments publics.**

Services et commerces de nouvelles installations

À Thiais, la vie locale est foisonnante et évolue chaque jour avec l'arrivée de nouveaux habitants, de nouveaux commerces et de nouveaux professionnels.

Dernièrement, la ville a accueilli...

► au 53 avenue de Versailles : un nouveau cabinet d'infirmiers avec Virginie Semamra, Nora Laator et Salim Redjala.

► au 53 avenue de Versailles : un médecin généraliste et spécialiste de la médecine du sport, Michel Sabbah.

► ouverture imminente à l'angle de la rue Hélène Muller et de l'avenue de Versailles d'un nouveau supermarché de l'enseigne Intermarché.

► place du marché : une librairie dirigée par Alain Brossard dans des locaux loués à la Ville.

► un cabinet médical, avenue du Pdt Franklin Roosevelt, ouvrira en octobre 2021.



Par ailleurs, si vous êtes un particulier nouvel arrivant dans la ville, n'hésitez pas à adresser vos coordonnées (nom, prénom, adresse) au service de la communication de l'hôtel de ville (leguide@ville-thiais.fr) qui ne manquera pas de vous faire parvenir une invitation lorsqu'une prochaine réception des Nouveaux Thiaisien(ne)s organisée par le Maire sera possible. ■

Sécurité et prévention de la délinquance

l'atout CLSPD

Une baisse de près de 50 % de la délinquance de voie publique (IPS) depuis 2002.

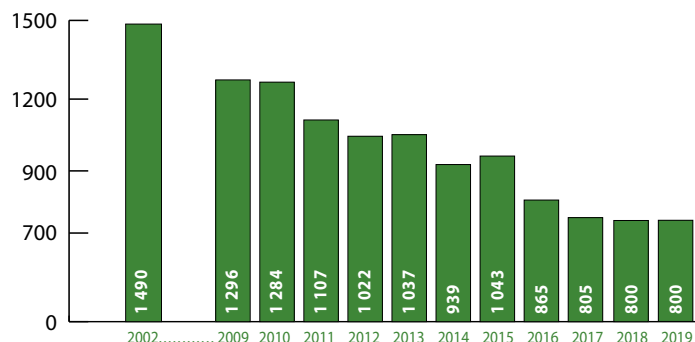
Mis en place par la Ville de Thiais, le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) réunit les acteurs locaux prenant part à l'application des politiques en matière de sécurité et de prévention de la délinquance.

Le 16 septembre dernier, une séance plénière était présidée à l'hôtel de ville par le Maire Richard Dell'Agnola, en présence de Martine Laquieze, Sous-préfète du Val-de-Marne, de Laure Beccuau, Procureure de la République, de Stéphane Cassara, Commissaire Divisionnaire de l'Haÿ-les-Roses, de Nicolas Tryzna, Adjoint au Maire délégué au CLSPD, de Dany Beucher, 1^{er} Adjoint au Maire, et des autres acteurs du conseil représentant notamment l'Éducation nationale, les associations, les transporteurs, les bailleurs et les centres commerciaux.

Un point d'étape annuel a été fait sur les travaux du CLSPD qui se réunit chaque trimestre et dont l'utilité n'est plus à démontrer avec une baisse de près de 50 % de la délinquance de voie publique (IPS) depuis 2002. Tout au long de l'année, les groupes de travail se réunissent autour de 3 thèmes (prévention-éducation-



citoyenneté, dissuasion et prévention situationnelle, et sanction-réparation-aide aux victimes) et d'un groupe de suivi nominatif. La future stratégie territoriale 2021/2024 a été évoquée avec notamment deux grands axes de travail : les violences intra-familiales et la lutte contre la radicalisation. ■



Indicateurs de Pilotage des Services communiqués par la Police Nationale



Disparition

Daniel Le Gad nous a quittés

Daniel Le Gad s'est éteint le 6 juillet dernier à 71 ans. À Thiais, le visage de Daniel Le Gad était bien connu puisque cet ancien technicien chez Air-France (auparavant menuisier et charpentier) était engagé dans la vie locale : il avait été conseiller municipal de 1985 à 2015 et mis sa passion pour le football au service du Thiais Football Club dont il avait été secrétaire, et membre du comité du District de football du Val-de-Marne de 1999 à 2009. La passion de l'histoire l'habitait : il lui plaisait de donner vie aux combats napoléoniens en endossant le costume de l'époque lors de diverses reconstitutions et manifestations. Depuis quelques années, il coulait des jours heureux en Bretagne avec sa femme. ■

Récompenses

le sens et le goût du travail

Récompensant l'ancienneté de service et la qualité des initiatives prises dans son travail, la médaille du travail est attribuée aux salariés selon 4 échelons. En raison de la crise sanitaire, la remise des diplômes n'a pu être organisée à l'hôtel de ville en présence des élus, comme traditionnellement : les diplômes ont donc été adressés directement par courrier postal cet été à chaque membre de la promotion de juillet 2020. ■

ARGENT (20 ans)

Bouchaïd ABOU EL MAHASSIN • Anne-Laure AGEORGES • Mélanie ARMAND • Martine BAROIN • Anne BOUSSUGE • Caroline COUTURIER • Carlos DA SILVA • Laurent EPIARD • Anna FERNANDES • François-Xavier FOURNIER • Jean-Pierre GIRARDIN • Thierry GRONDIN • Pascal GUILLER • Christophe GUYOT • Kamel HAMANI • Laurent HUILLET • Ornella IAFRATE • Catherine LAFOSSE • Agnès MAIRE • Chantal MARIE-SAINTE • Thu Thuy NGUYEN • Wakeel PEERUN • Jean-Paul QUINCARLET • Philippe ROCQUES • Thi TRUONG • Delphine VARCIN.

VERMEIL (30 ans)

Mustapha AOUANE • Sylvie BERHAULT • Olivier CHAPUS • Grazia-Pia DEMMAD • Farida DERRAR • Nathalie DIETZI • Ornella IAFRATE • Catherine LAFOSSE • Catherine LANCHAIS ISAAC • Laura MILON • Ursula MOBARE • Ana-Maria ORTIZ •



Jean-Paul QUINCARLET • Nathalie PIETRE • Marguerite POLIPHEME • Christiane TRAN • Claire VANHOORNE.

OR (35 ans)

Catherine BERNET • Catherine DANIEL • Henri DANIEL • Anna DI FAZIO • Victor DOS SANTOS ANDRE • Pascal DUGUE • Géraldine FLAMANT • Hervé GENTY • Nicole GRANCHON • Catherine LAFOSSE • Didier LATTE • Catherine LE SOURD • Eric LEMOINE • Manuel OLIVEIRA • Ahcene OULD YAHIA • Christiane TRAN.

GRAND OR (40 ans)

Philippe BOURGUEIL • Jean-Louis COMBEAU • Philippe DAUPHIN • Paul DIARTE • Juan HERMOSO PEREZ • Jean-François MARTEIL • Alain MARTIN • Serge PASCOLO • Philippe ROBERT • Joséphine TERRONI. ■

Anglais

la Ville finance des cours du soir pour adultes

Comme elle le fait chaque année pour permettre aux adultes thiaisais de progresser en anglais, la Ville a signé dernièrement une nouvelle convention avec le GRETA 94 et participe ainsi au financement de cours d'anglais ouverts aux adultes de Thiais. Grâce à cette participation financière, le tarif n'est que de 3 € l'heure.

Les sessions du printemps 2020 n'ayant pu se dérouler en raison de la crise sanitaire, celles-ci ont été reportées à la rentrée. La session 2020/2021 débutera prochainement, dans les locaux du collège Albert Camus, avec deux groupes, selon niveau, le mardi de 18h à 19h30 ou de 19h30 à 21h. ■

+ d'infos auprès de Madame Corto : ☎ 01 41 79 35 22
gmte94.schuman@forpro-creteil.org



Aide sociale

le CCAS toujours à vos côtés

Chaque année, la Ville subventionne le Centre Communal d'Action Sociale afin d'agir pour secondar les plus fragilisés. En cette période de crise sanitaire, le Maire a souhaité que le CCAS bénéficie cette année de crédits supplémentaires pour venir en aide aux Thiaisais dont le parcours de vie, qu'il soit professionnel ou plus personnel, a été écorné.



Cet été, du 6 août au 12 août, le plan Canicule a été déclenché par la Préfecture du Val-de-Marne. Plus de 450 personnes âgées et en situation de handicap, préalablement inscrites sur le registre communal, ont ainsi été contactées quotidiennement par les agents du CCAS, soutenus par des agents de la Mairie, afin de s'assurer de leur bien-être, sans oublier les résidents de l'Espérance qui ont fait l'objet d'une attention particulière durant ces fortes chaleurs.

Après une longue période d'isolement à la Résidence autonomie de l'Espérance, une animation musicale, proposée le 22 juillet par Duo Breff, a permis à nos seniors de partager un moment convivial



en se replongeant dans leurs souvenirs avec des chansons des années 1950 à 1970. Le 25 juillet, un autre moment d'évasion avec une escapade à la célèbre guinguette « chez Gégène » a donné lieu à un agréable déjeuner en bord de Marne dans une ambiance chaleureuse et rétro pour le plus grand plaisir des résidents de l'Espérance.

Le CCAS propose aussi deux séances de sophrologie, les 3 et 17 novembre, de 14h30 à 15h30 à la salle municipale de la Saussaie.

Inscriptions & renseignements : ☎ 01 48 92 42 87

Dans le quartier sud de Thiais, le CCAS reçoit sur rendez-vous (☎ 01 48 92 42 81) lors de ses permanences à l'Espace municipal Grignon (10 rue Marcel Dadi), le mardi de 14h30 à 16h.

Pour bénéficier du colis de fin d'année, il faudra au préalable s'inscrire à l'accueil de l'hôtel de Ville du lundi 9 au jeudi 19 novembre 2020 de 9h à 11h et de 14h à 17h et à l'annexe de Grignon (111 rue du Pavé de Grignon) le vendredi 20 novembre 2020 de 14h à 16h (pièces à fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile moins de trois mois).

La distribution des colis de Noël est prévue, sur présentation du carton remis lors des inscriptions, les 16 et 17 décembre 2020 en salle des mariages de l'hôtel de ville (rue Maurepas) et à l'annexe de Grignon (111 rue du Pavé de Grignon) le vendredi 18 décembre 2020. ■

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 81

Caisse des écoles

attribution de bons d'achat

La Caisse des écoles de Thiais procédera prochainement à une deuxième période d'inscription pour l'attribution de bons d'achat qui, en raison de la crise sanitaire, seront valables sur tout le magasin Carrefour Belle Épine. Les familles bénéficiant d'un quotient familial des tranches 1, 2 et 3 (pour l'année scolaire 2020/2021) et qui n'ont pu bénéficier de la première distribution, sont invitées à se présenter au guichet unique de l'hôtel de ville (rue Maurepas) du 5 au 17 octobre 2020.

Attention, pensez à vous munir des pièces justificatives suivantes pour l'inscription de tout enfant scolarisé jusqu'à 16 ans : livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois, certificat de scolarité pour les collégiens et lycéens. ■

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 52

Inscriptions du 5 au 17 octobre 2020

Lundi : de 09h à 11h45 & de 13h30 à 17h15

Mardi : de 13h30 à 17h15

Mercredi : de 09h à 11h45 & de 13h30 à 17h15

Jeudi : de 09h à 11h45 & de 13h30 à 17h15

Vendredi : de 09h à 11h45 & de 13h30 à 17h15



Collecte d'appareils électriques

une solution environnementale et solidaire à 2 pas de chez vous !

Les collectes solidaires d'appareils électriques et électroniques organisées par Ecosystem et la Ville de Thiais, avec le soutien du RIVED, représentent un service de proximité qui vous permet de vous défaire de vos anciens appareils électriques et électroniques. La prochaine aura lieu le 12 décembre.

Les collectes solidaires sont gratuites, ouvertes à toutes et tous.

Vous pouvez y déposer tous les équipements qui se branchent ou fonctionnent à piles, dont vous n'avez plus l'utilité. Qu'ils soient fonctionnels, passés de mode ou hors d'usage, n'hésitez pas à utiliser ce service mis à votre disposition par Ecosystem.

Tous les appareils électriques et électroniques sont acceptés.

- Gros électroménager : frigo, machine à laver, sèche-linge, cuisinière, plaque de cuisson...
- Petit électroménager : téléphone, sèche-cheveux, aspirateur, micro-ondes, bouilloire, fer à repasser...
- Écrans, téléviseurs et moniteurs : TV cathodiques, écrans plats...
- Matériel informatique : ordinateurs, cartes électroniques, disques durs, câbles...

Rapporter ces anciens équipements est un geste environnemental mais aussi solidaire : tous les appareils sont réemployés par une structure de l'économie sociale et solidaire proche de chez vous, ou à défaut recyclés par Ecosystem, dans le strict respect des normes environnementales.



Bravo pour votre mobilisation au 1^{er} semestre 2020 !

Katarina Hamada-Larkey, Adjointe au Maire chargée de l'environnement et du patrimoine communal, souligne que « cette opération est un succès depuis son lancement. Cette année, 120 habitants ont déjà participé aux collectes solidaires organisées et 931 kg d'anciens équipements électriques ont ainsi pu être collectés. »

Le saviez-vous ?

Depuis novembre 2006, à l'achat d'un appareil électrique neuf, vous payez une éco-participation. Cette contribution environnementale correspond aux coûts de collecte, de réemploi et de recyclage des anciens équipements. Alors n'attendez-plus et faites le bon geste en faveur de l'environnement avec vos anciens appareils électriques.

Compte tenu du contexte sanitaire, nous vous remercions de respecter les gestes barrières et de prévention lors de votre venue sur le point de collecte situé place du Général Leclerc, le 12 décembre de 10h à 14h. ■

+ d'infos : www.ville-thiais.fr

Été 2020

les vacances apprenantes

Cet été, alors que les conditions sanitaires liées à la crise de la COVID-19 n'ont pas permis à la Ville de proposer aux jeunes Thiaisais de partir en centres de vacances, elle a néanmoins assuré des activités avec « les vacances apprenantes » et « Pass'sport ».



Les longues périodes de confinement puis de déconfinement progressif ont bouleversé le quotidien des enfants et des jeunes, limitant les réponses à leurs besoins sociaux, moteurs, psychologiques et cognitifs. C'est pourquoi le Maire, Richard Dell'Agnola, a souhaité que la Ville de Thiais participe cet été 2020 au dispositif « vacances apprenantes ».

Ainsi, avec son personnel encadrant d'accueils de loisirs, elle a offert aux enfants des activités associant loisirs et (re)découverte de leur environnement afin de mettre à profit les deux mois de vacances d'été pour se resocialiser, s'aérer et aborder la rentrée scolaire dans de bonnes conditions.

La conception et la mise en œuvre des projets d'animation et des activités de loisirs proposées au sein de ces accueils se sont bien évidemment appuyées sur le cadre réglementaire et pédagogique des accueils de loisirs et a pris en compte, dans le strict respect des consignes sanitaires, les aspirations et besoins spécifiques des enfants accueillis, au nombre desquels se réhabituer à la vie en collectivité en toute sécurité, regagner en autonomie, reprendre des activités motrices notamment d'extérieur, renforcer son niveau scolaire.

Deux volets à Thiais

► « Accompagnement des accueils de loisirs sans hébergement » qui a permis l'accueil des enfants avec des activités in situ en faisant intervenir des prestataires associatifs, municipaux et extérieurs pour des séances de l'heure du conte, des activités artistiques (cirque, percussions, la découverte des arts polynésiens) et des activités physiques et sportives comme la natation, la zumba, le tir à l'arc, la sophrologie, le kung-fu, un parcours de motricité, des séances de jeux de société et des jeux surdimensionnés en plein air.

► « École ouverte » avec la tenue d'un stage de remise à niveau du 24 au 28 août à l'école élémentaire Romain Gary visant à permettre, à raison de 3 heures chaque matin, la prise en charge par des enseignants volontaires de petits groupes de six enfants maximum (CE1, CM1 et CM2) en difficulté scolaire sur la base du volontariat des familles.

Des loisirs épanouissants avec Pass'sport



Par ailleurs, comme pour chaque période de congés scolaires, la Ville a proposé aux enfants âgés de 7 à 14 ans une formule de loisirs épanouissante qui mêle activités physiques et évasion : « Pass'sport ». Du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h, ils ont eu rendez-vous au stade municipal Jack Baudequin, en plein air, pour s'adonner à de nombreuses disciplines au cours de semaines à thèmes : basket-ball, handball, football, base-ball, hockey, gym, sports de raquettes, mini-boules... et même des jeux aquatiques qui se sont déroulés à la piscine municipale Monique Berlioux. Un espace pédagogique et de repos couvert avait aussi été aménagé.

Pour faciliter la journée des parents, les enfants ont eu la possibilité de déjeuner sous la surveillance des éducateurs sur le temps du midi. Le Maire a souhaité que la cotisation annuelle à Pass'sport reste modeste : elle s'élève à seulement 10 € depuis de nombreuses années. La prochaine session est programmée pour les vacances de Toussaint. ■

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 42 - www.ville-thiais.fr

Contrats bleus

la récré après la récré



Les inscriptions se sont déroulées fin septembre après la distribution d'une plaquette auprès des élèves qui reste disponible sur le site www.ville-thiais.fr

L'aménagement du temps extrascolaire des jeunes enfants constitue un axe de travail essentiel de l'équipe municipale. En plus des structures que la Ville a ouvertes et développées, et de son soutien aux associations qui œuvrent en ce sens, elle propose aux écoliers de classes élémentaires une série de loisirs et d'ateliers de découverte sportive et culturelle dont elle assure le financement afin de ne pas surcroître les charges qui pèsent déjà sur les familles.

Les Contrats bleus se déroulent après la classe, jusqu'à deux fois par semaine, dans l'établissement scolaire des élèves. Virginie Leurin-Marcheix, Adjointe chargée de l'enfance et de l'enseignement, veille à ce que le programme, divertissant et varié, change chaque trimestre. Cela permet d'offrir à chaque élève un large panel d'activités au cours de l'année scolaire : yoga, danse, hockey, sensibilisation à l'environnement, découpage, recyclage et récup... C'est la récré après la récré, avec des animateurs qui veillent à la sécurité et au respect des recommandations sanitaires particulières dues à la crise de la Covid-19. ■

Lecture, devoirs aider pour donner à chaque enfant le droit de réussir

Tout au long de l'année, la Ville et plusieurs associations qu'elle soutient financièrement et logistiquement, organisent des ateliers d'aide pour les jeunes Thiaisais.

La Ville signe chaque année une convention avec l'association « **Coup de pouce** » pour la mise en place d'ateliers d'aide à la lecture sur l'école élémentaire Romain Gary et l'école élémentaire Charles Péguy.

Sélectionnés par leur enseignant de CP, les enfants présentant des difficultés se voient offrir une série d'activités périscolaires brèves et ludiques favorisant la confiance en soi, mais aussi le développement de la motivation pour apprendre. Ainsi, chaque enfant est mis en situation de réussite, essentielle durant son année d'apprentissage de la lecture.

Les ateliers ont repris mi-septembre pour une dizaine d'enfants qui ont déjà reçu un abonnement gratuit d'un an à la médiathèque municipale.

Le **Club d'Animation des Jeunes de Thiais (CAJT)** propose des ateliers d'aide aux devoirs gratuits aux écoliers de primaire et aux collégiens, encadrés par des étudiants et des bénévoles, d'octobre à juin (hors vacances scolaires).

- Au centre de loisirs Jules Ferry (66 rue Paul-Vaillant-Couturier) : le lundi de 17h30 à 19h00
- Dans le quartier des Grands-Champs (8 rue de la Couture du Moulin) : le mardi et le jeudi de 17h30 à 19h00
- Dans le quartier du Perruchet (11 bis allée du Perruchet) : le mardi et le jeudi de 17h30 à 19h00
- À Jules Verne (12/14 allée Jules Verne) : le lundi et le vendredi de 17h30 à 19h00

+ d'infos : ☎ 01 48 53 80 91 - cajt94@orange.fr

Avec ses bénévoles, l'association **Les Ateliers de Balou** propose des ateliers éducatifs (élémentaire et collège), aide maths (collège et lycée), aide français, à l'Espace Municipal Grignon (10 rue Marcel Dadi). ■

+ d'infos : ☎ 06 73 73 20 66 - lesateliersdebalou@gmail.com



Piscine municipale

pour le plaisir de nager

Après plusieurs semaines de fermeture pendant le confinement, puis un été ouvert chaque jour sur rendez-vous, la piscine municipale Monique Berlioux a ré-ouvert le 31 août son bassin au public sans réservation préalable et sur des horaires plus larges.



Covid-19 | Thiais

A l'heure où nous bouclons, les services de l'État annoncent que les **piscines couvertes** pourront **rester ouvertes** sans autres restrictions que les protocoles sanitaires en vigueur depuis le printemps dernier. Une évolution est possible à tout moment.

+ d'infos : www.ville-thiais.fr

En cette période de crise sanitaire, il est bien sûr évident que l'établissement ne peut fonctionner comme habituellement et certaines conditions doivent être respectées. Ainsi, la capacité d'accueil de l'établissement est limitée à 30 personnes simultanément. Un temps d'attente à l'entrée ou une impossibilité d'accueil sur place est donc possible. En cas d'affluence, la durée de baignade peut être limitée à 1h30 par baigneur afin de favoriser la pratique du plus grand nombre.

Par ailleurs, la Ville appelle au civisme de chacun concernant le respect des distanciations, des gestes barrière et des protocoles sanitaires toujours en vigueur :

- Communication des noms, prénoms et coordonnées (en vue d'un rappel en raison d'un signalement postérieur de cas COVID-19).
- Port du masque obligatoire, à l'exception du temps d'accès au bassin pour les plus de onze ans.
- Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après paiement.
- Utilisation d'un sac plastique indépendant pour mettre ses chaussures.
- Utilisation des vestiaires collectifs avec attribution de casier (cabines et sèche-cheveux condamnés).
- Vêtements et affaires personnelles rangés dans les casiers avec chaussures dans le sachet plastique (pas de serviettes sur le bassin).

- Douche savonnée obligatoire avant d'accéder au bassin, pas de douche à la sortie du bassin.
- Sens giratoire unique autour du bassin.
- Matériel personnel autorisé : palmes et paddles (en plastique).
- Le paiement par carte sans contact est vivement recommandé. ■

+ d'infos : www.ville-thiais.fr - ☎ 01 46 81 07 34

Avis aux usagers

Notre protocole sanitaire actuel fait suite aux recommandations ministérielles pour lutter contre la COVID 19.

La douche savonnée avant l'accès au bassin permet de conserver une eau désinfectante de qualité, élément déterminant dans la lutte contre la propagation des virus.

La douche à la sortie du bassin est un confort personnel facultatif.

À la piscine de Thiais, comme dans de nombreux établissements aquatiques, cette dernière est interdite jusqu'à nouvel ordre :

- afin de pouvoir désinfecter au mieux l'ensemble de l'équipement,
- afin d'empiéter le moins possible sur le temps de baignade de chaque usager,
- afin de limiter, voire prohiber, le croisement de public distinct dans les zones sanitaires.

Association Vélocipédique de Thiais

le vélo-loisir... pour le plaisir de rouler

Depuis quelques jours, le club de cyclisme et de cyclotourisme de Thiais présidé par Jean-Pierre Petiau propose aux Thiaisais le vélo-loisir, une nouvelle catégorie qui s'ajoute à celles créées depuis plus de 120 années d'existence (école de vélo, compétition, cyclotourisme).

Le vélo loisir s'adresse à celles et ceux qui, dès 16 ans, veulent pouvoir pratiquer le vélo en mode balade ou sportif, qu'ils soient débutants ou déjà expérimentés. Au programme, pas de compétition ni de longue distance comme le cyclotourisme, mais des sorties de 10 à 50 kilomètres en parcs, forêts et en ville, sur VTT, VTC et route. ■

+ d'infos : www.avthiais.org



Thiais Football Club

un dynamisme partagé



À Thiais, « le foot c'est de 6 à 99 ans, pour les filles et les garçons avec 2 pelouses synthétiques au stade municipal Alain Mimoun et 1 pelouse naturelle au stade municipal Jack Baudequin » annonce le club local sur la page d'accueil de son site internet. Depuis sa création en 1989, de la fusion du Club Athlétique de Thiais section Football et des Rhodaniens de Thiais (CSRT), ses équipes évoluent régulièrement et, cette année, le groupe senior est même allé jusqu'en quart de finale de la coupe du Val-de-Marne.

En 2013, une section féminine a été créée avec la volonté d'un réel développement, récompensé par différents labels attribués

par la Fédération Française de Football : le label école féminine de football (2015), le label jeune argent (2016), puis le label jeune or (2017). Dirigeants et animateurs bénévoles peuvent se féliciter du travail effectué et de l'évolution de la section, passée d'une vingtaine de joueuses lors de sa création à près d'une centaine en 2020.

Pour rejoindre les rangs des supporters, n'hésitez pas à vous rendre sur place lors des rencontres, munis du kit (masques, casquette, polo, coque de téléphone...) disponible sur le site <https://thiais.akinda.com> ■

+ d'infos : www.thiaisfc.club



agenda culturel

+ d'infos : www.ville-thiais.fr
billetterie : <http://billetterie.ville-thiais.fr>

Pour des raisons de sécurité sanitaire, le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans la salle et pendant tout le spectacle.

SRI LANKA, L'ÎLE DES DIEUX ET DES HOMMES

conférence Altair proposée par le CCAT
avec un film de Nicolas Pellissier
vendredi 9 octobre 2020
(ouverture des portes à 14h30 & séance à 15h00)
au café-théâtre (98 avenue de Versailles)
tarif unique : 7 €
abonnement 7 conférences : 35 €
informations : ☎ 01 48 92 42 95

LA LOGIQUE DES FEMMES

comédie dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021
samedi 17 octobre 2020 à 20h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
plein tarif : 17,50 € - tarif réduit : 9,85 €
tarif titulaire carte jeune : 8,55 €
billetterie : billetterie.ville-thiais.fr

PEINTURES D'ÉLIANE SUARD

exposition proposée par le CCAT
dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021
du 20 au 30 octobre 2020
à l'hôtel de ville de Thiais (rue Maurepas)
entrée gratuite

LES RESJOUISSANCES BAROQUES

concert proposé par l'association AMIS
dimanche 25 octobre 2020 à 16h30
en l'église St-Leu St-Gilles (rue Robert Laporte)
libre participation au profit des œuvres de l'association
+ d'infos : ☎ 06 63 70 60 73

SALON D'AUTOMNE DE LA SOCIÉTÉ RÉGIONALE DES BEAUX-ARTS

exposition proposée par le CCAT
dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021
du 3 au 13 novembre 2020
à l'hôtel de ville de Thiais (rue Maurepas)
entrée gratuite

LE PETIT CHAPERON ROUGE

conte dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021 des juniors
dimanche 8 novembre 2020 à 15h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
tarif adulte : 4,95 € - tarif enfant : 2,70 €
tarif titulaire carte jeune : 2,25 €
billetterie : billetterie.ville-thiais.fr

LA BRETAGNE PAR LE SENTIER DES DOUANIERS GR34

conférence Altair proposée par le CCAT
avec un film d'Éric Montargès
vendredi 13 novembre 2020
(ouverture des portes à 14h30 & séance à 15h00)
au café-théâtre (98 avenue de Versailles)
tarif unique : 7 €
abonnement 7 conférences : 35 €
informations : ☎ 01 48 92 42 95

ALICE, LA COMÉDIE MUSICALE

comédie musicale dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021 des juniors
dimanche 15 novembre 2020 à 15h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
tarif adulte : 4,95 € - tarif enfant : 2,70 €
tarif titulaire carte jeune : 2,25 €
billetterie : billetterie.ville-thiais.fr

PEINTURES ET SCULPTURES DE SOPHIE MILLAS & PATRICK TRONCHET

exposition dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021
du 17 au 27 novembre 2020
à l'hôtel de ville de Thiais (rue Maurepas)
entrée gratuite

LES RENDEZ-VOUS DE LA GUITARE : THE BEATLOVES

musique dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021
samedi 21 novembre 2020 à 20h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
plein tarif : 17,50 € - tarif réduit : 9,85 €
tarif titulaire carte jeune : 8,55 €
billetterie : billetterie.ville-thiais.fr

LA PETITE SIRÈNE

conte dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021 des juniors
dimanche 22 novembre 2020 à 15h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
tarif adulte : 4,95 € - tarif enfant : 2,70 €
tarif titulaire carte jeune : 2,25 €
billetterie : billetterie.ville-thiais.fr

12^È FESTIVAL BOSSA NOVA

proposé par l'association JazzoNotes
Samedi 28 novembre 2020 à 20h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
billetterie : festivalbossanova.com

LA CIGALE SANS LA FOURMI

comédie musicale dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021 des juniors
dimanche 29 novembre 2020 à 15h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
tarif adulte : 4,95 € - tarif enfant : 2,70 €
tarif titulaire carte jeune : 2,25 €
billetterie : billetterie.ville-thiais.fr

DÉCOR DE NOËL

exposition dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021
du 1^{er} au 31 décembre 2020
à l'hôtel de ville de Thiais (rue Maurepas)
entrée gratuite

CAPPADOCE, SUR UN TAPIS DE LA TURQUIE

conférence Altair proposée par le CCAT
avec un film d'Olivier Berthelot
vendredi 4 décembre 2020
(ouverture des portes à 14h30 & séance à 15h00)
au café-théâtre (98 avenue de Versailles)
tarif unique : 7 €
abonnement 7 conférences : 35 €
informations : ☎ 01 48 92 42 95

L'AVARE

théâtre dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021
samedi 5 décembre 2020 à 20h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
plein tarif : 17,50 € - tarif réduit : 9,85 €
tarif titulaire carte jeune : 8,55 €
billetterie : billetterie.ville-thiais.fr

HANSEL ET GRETEL

comédie musicale dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021 des juniors
dimanche 6 décembre 2020 à 15h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
tarif adulte : 4,95 € - tarif enfant : 2,70 €
tarif titulaire carte jeune : 2,25 €
billetterie : billetterie.ville-thiais.fr

DÎNER DE FAMILLE

comédie dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021
samedi 12 décembre 2020 à 20h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
plein tarif : 17,50 € - tarif réduit : 9,85 €
tarif titulaire carte jeune : 8,55 €
billetterie : billetterie.ville-thiais.fr

Saison culturelle 2020/2021

de nouveaux levers de rideau

Après l'interruption de la saison culturelle pour cause de crise sanitaire, au lendemain de la représentation de Chantal Ladesou, en mars dernier, une nouvelle a été mise en place pour 2020/2021.

Avec le nouvel adjoint chargé des affaires culturelles, Dany Beucher, la Ville a souhaité proposer une programmation artistique de qualité, éclectique, avec des têtes d'affiche comme on dit, et des artistes moins connus mais tout aussi talentueux. Musique, théâtre, humour, mentalisme, comédie musicale, seul en scène... une diversité de styles et de genres qui permet de répondre à toutes les attentes, tous les goûts et pour tous les âges. Vous pourrez ainsi applaudir notamment l'humoriste Élisabeth Buffet, le mentaliste Viktor Vincent, Anaïs Delva (interprète du tube « la reine des neiges »), Michel Drucker... Par ailleurs, rappelons qu'un goûter est offert à chaque jeune spectateur à l'issue des représentations du dimanche après-midi. Les spectacles à l'affiche ont été présentés dans la plaquette « Passions » distribuée fin août, et la billetterie est ouverte depuis le 7 septembre, que ce soit à l'hôtel de ville, sur le site internet de la Ville dédié ou auprès des enseignes du réseau FranceBillet comme les magasins Fnac. À ce jour, il reste quelques places pour certaines dates mais, il est prudent de réserver !

Attention, en raison de la crise sanitaire, et jusqu'à nouvel ordre, l'entrée dans les salles sera possible uniquement après passage des mains au gel hydroalcoolique et le port du masque en continu sera obligatoire jusqu'à la sortie du spectacle.

Par ailleurs, conformément au protocole du Ministère de la culture, il sera demandé de laisser un siège libre entre groupes sociaux et spectateurs individuels. A cet effet, le placement selon la numérotation des places tel qu'indiqué lors de la réservation ne pourra être assuré.

L'entrée dans la salle ne sera plus possible 10 minutes avant l'heure de la représentation. ■



Annulés au printemps, tous les spectacles ont été reprogrammés et les billets restent ainsi valables pour les nouvelles dates afin que chacun puisse profiter de ses réservations, à savoir...

- *Gustave Eiffel en fer et contre tous*, au café-théâtre : samedi 31 octobre 2020 à 20h30
- *Et pendant ce temps Simone veille*, au théâtre municipal René Panhard : samedi 7 novembre 2020
- à 18h pour les billets des rangs I à S
- à 21h pour les billets des rangs A à H inclus
- *Magic Box*, au théâtre municipal René Panhard : samedi 14 novembre 2020
- à 18h pour les billets des rangs A à H inclus
- à 21h pour les billets des rangs I à S
- *Alice, la comédie musicale*, au théâtre municipal René Panhard : dimanche 15 novembre 2020 à 15h30
- *La petite Sirène*, au théâtre municipal René Panhard : dimanche 22 novembre 2020 à 15h30
- *La cigale sans la fourmi*, au théâtre municipal René Panhard : dimanche 29 novembre 2020 à 15h30
- *L'Avare*, au théâtre municipal René Panhard : samedi 5 décembre 2020 à 20h30
- *The Glossy Sisters*, au théâtre municipal René Panhard : samedi 16 janvier 2021 à 20h30

Les personnes qui ne pourraient être disponibles au nouvel horaire sont invitées à contacter le service des affaires culturelles.
+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 38 - culturel@ville-thiais.com

Exposition

Thiais vue par vous

Au printemps 2020, pendant la période de confinement, des internautes de Thiais ont adressé régulièrement des clichés réalisés depuis leurs fenêtres. Ces images ont été diffusées sur le site internet, la page Facebook et le compte Instagram de la Ville avec les hashtags #FenêtreSurThiais et #ThiaisVueParVous.

Avec le déconfinement, cette habitude a perduré et le Maire a souhaité que leur visibilité soit accrue. Aussi, une sélection de ces photos sera réalisée pour donner lieu à une exposition, dans le cadre de la saison culturelle, à l'hôtel de ville, en mai 2021. Pour participer, n'hésitez pas vous aussi à poster vos photos sur les réseaux sociaux avec l'un des hashtags ! ■



Chanter avec la chorale Atout Chœur

Envie de chanter ? Atout Chœur vous propose de joindre votre voix aux siennes.

Plus que jamais, la rentrée de septembre était attendue avec impatience ! Une année inédite où les choristes sont restés en lien grâce à des répétitions par internet et surtout la réalisation d'un chœur virtuel grâce au travail d'orfèvre de leur chef de chœur Christophe Faré. Des projets enthousiasmants sont programmés pour la nouvelle saison musicale 2020/2021 avec notamment un voyage à Prague, un week-end « ABBA », un stage gospel en mars et un concert avec Amaury Vassili.

Le répertoire est aussi varié que les projets, « le Chef » aimant butiner dans des styles de musiques éclectiques, de différentes époques et genres : variétés française et internationale, gospel, extraits d'œuvres classiques et pop rock ! Cette diversité de chants est la singularité de ce chœur joyeux, dynamique et intergénérationnel. La chorale recrute toute personne aimant chanter. ■

+ d'infos : www.chorale-atoutchoeur94.fr

chorale.atoutchoeur94@gmail.com - Deborah : ☎ 06 16 12 10 12

une palette de loisirs (ré)créatifs



Après plusieurs mois perturbés par la crise sanitaire, situation inédite, le Comité de Coordination des Activités Thiaisiennes (CCAT) présidé par Daniel Caussignac a repris ses cours le 10 septembre dernier. Quelques places sont encore disponibles dans certains ateliers : cartonnage, encadrement, vitrail, art plastique, anglais.

Par ailleurs, le CCAT a mis en place le samedi matin un cours d'Italien ludique et culturel. ■

Informations : <http://assoccat.com>

☎ 01 48 92 42 95

Ludothèque

vous aussi, venez jouer !

Le CAJT-ludothèque a réouvert les portes de ses locaux du quartier des Grands-Champs, 2 rue des Églantiers (entrée par la rue des Grands-Champs) le 1^{er} septembre 2020 avec port du masque pour les plus de 11 ans et lavage des mains obligatoires. Il accueille des personnes de tous les âges, des tout petits aux adultes, pour des séances de jeu sur place avec des espaces dédiés : jeux de société selon les âges et les thèmes, jeux et puzzles pour les plus petits, jeux de construction, espace dînette, espace pour les tout-petits. ■

+ d'infos : ☎ 01 41 80 91 70

ludothequecajt@gmail.com – Facebook : ludothèque Cajt

Horaires

Mardi & vendredi : de 9h30 à 11h30 (moins de 6 ans) & de 16h30 à 18h15

Mercredi & samedi : de 10h à 11h45 & de 14h à 17h45

Jeudi : de 9h30 à 11h30 (atelier « Petits Pas » pour les moins de 6 ans)

Pendant les vacances

Du lundi au vendredi : de 14h à 17h45

Mardi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 11h30 pour les moins de 6 ans.



Lavina et Emmanuelle Felzine

artisans au service du patrimoine





À Thiais, Lavina Scapatticci Felzine est une artiste connue : maître-verrier qualifié et expérimenté, formée par le maître-verrier Michel Durand, elle a signé la refonte complète des vitraux du théâtre municipal René Panhard lors de sa rénovation au milieu des années 2010, et donne aussi des cours à celles et ceux que cet art intéresse.

Lavina a créé son atelier en 1996 et a formé sa fille, Emmanuelle Felzine, qui a repris l'atelier à son nom en février 2018. C'est un atelier de création et de fabrication de vitraux situé à Choisy-le-Roi. L'équipe qui le constitue, variant de 3 à 10 personnes, pratique l'art du vitrail en alternant la restauration de vitraux anciens et les créations contemporaines.

Ses commandes émanent aussi bien des monuments historiques que des édifices publics ou du domaine privé. L'atelier constitue sa clientèle en répondant aux appels d'offre, en participant très régulièrement à des salons d'artisanat ou de décoration et grâce à sa réputation et aux recommandations.

Hormis la restauration de certains vitraux classés de la collection du Musée des Monuments Français ou du Patrimoine, les dernières réalisations significatives de l'Atelier sont le vitrail-enseigne du Printemps Haussmann à Paris et plusieurs grands panneaux de vitraux pour 3 ascenseurs extérieurs à Choisy-le-Roi (grande première en France en matière d'habillage urbain).

Le vitrail n'est pas l'unique activité de l'Atelier. La maîtrise du travail du verre (gravure, fusing) permet aussi à Emmanuelle Felzine d'élaborer des créations originales et des pièces uniques dans le domaine de la décoration, des arts de la table et des bijoux. Elle a ainsi obtenu le prix SEMA (société d'encouragement des métiers d'art) départemental en 2009 et régional en 2010 pour « Le Tourbillon », sculpture en mille-feuille de verre qui a frappé le jury pour son caractère innovant.

L'Atelier Vitrail a également mis en place un centre de formation professionnelle : il forme en moyenne un apprenti tous les deux ans et, régulièrement, des personnes en reconversion professionnelle, en congé individuel de formation ou en chéquiers qualifiants. Il propose aussi des cours d'initiation à l'art du vitrail pour les amateurs, débutants ou confirmés. ■

+ d'infos : ateliervitrail.com
<https://youtu.be/zVQx-icvd8Q>



Le coup de cœur des bibliothécaires



Parce que les fleurs sont blanches de Gerbrand Bakker (éditions Grasset)

Françoise Antoine a traduit ce roman néerlandais de Gerbrand Bakker, "prose étrangement calme et envoûtante, comme en apesanteur" selon le quotidien Le Monde, qui raconte l'histoire de jumeaux dont la mère est partie sans laisser d'adresse. Avec leur frère Gerson, ils forment une fratrie heureuse entourée par leur père et leur chien, jusqu'à ce dimanche matin ordinaire où ils prennent une route de campagne bordée d'arbres fruitiers pour rendre visite à leurs grands-parents. Dans la voiture, la discussion pour savoir si les fleurs des poiriers sont roses ou blanches s'anime. Une priorité à droite non respectée et Gerson, treize ans, se réveille à l'hôpital. Aveugle. Grâce à son art de saisir l'infiniment humain, en peu de mots mais avec une gamme infinie de nuances, l'auteur raconte l'histoire déchirante de ce jeune garçon qui ne parvient pas à vivre dans le noir, mais aussi celle d'une famille unie dans sa volonté de surmonter l'épreuve. ■

Coup de cœur de la rédaction



Plein soleil, de Agustín Galiana (Fontana)

Acteur (personnage masculin principal de la série à succès « Clem » depuis 10 ans) et chanteur, Agustín Galiana a sorti dernièrement son deuxième album intitulé « Plein soleil ». « J'ai eu l'idée de faire cet album de reprises car j'avais très envie de rendre hommage à quelques artistes et chansons qui ont bercé mon arrivée en France ». C'est à travers des chansons comme *Le soleil donne*, *L'amour à la plage*, *Duel au soleil* ou *La corrida* que l'artiste a appris notre langue et s'est plongé dans la culture française. Sur cet opus, il a réinterprété chaque titre en y apportant sa personnalité latine : « Quand on vient d'un autre pays, on emmène toujours avec soi un petit peu de sa propre culture : il me tenait donc à cœur de vous proposer aussi des chansons comme la version espagnole de *Duel au soleil* et, pour le comédien que je suis, il me semblait évident de reprendre modestement Pienza en mi ou encore ce monument de la chanson du cinéma espagnol Por que te vas. Des tubes qui accompagnent Agustín Galiana depuis des années et donnent l'occasion au latin lover de livrer un album solaire. ■



Médiathèque municipale

nouvelles conditions d'accès, nouveaux horaires

Après la mise en place d'un service de « drive » pour cause de crise sanitaire, la médiathèque municipale a ré-ouvert ses portes au public le 1^{er} septembre avec de nouvelles conditions d'accès basées sur la distanciation et le respect des gestes barrières. Ainsi, le port du masque est dorénavant obligatoire dès l'âge de 11 ans, la désinfection des mains est obligatoire après dépose des documents en espaces adultes et jeunesse. Le temps de lecture sur place n'est plus possible, et le temps de présence et d'accès aux postes informatiques est limité.

Située en centre-ville, rue Chèvre d'Autreville, à proximité de l'hôtel de ville, la médiathèque municipale vous accueille actuellement le mardi de 14h à 19h, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. ■

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 78

<http://mediatheque.ville-thiais.fr>

Ça bouge dans votre médiathèque ! L'heure du conte « Cric-crac, l'histoire sort du sac »

De séances de lecture d'histoires par les bibliothécaires sont organisées pour les enfants, dès 3 ans, le mercredi après-midi à 15h30. Pensez à vous inscrire car, si l'accès est gratuit, il est aussi limité à 10 enfants par séance. Rendez-vous les 14 et 28 octobre 2020, 4 et 18 novembre 2020, 2, 16 et 30 décembre 2020. ■

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 78

<http://mediatheque.ville-thiais.fr>

Création d'un club de lecture

Le club de lecture « À livre ouvert » a dernièrement été créé. Il permet de réunir dans un espace convivial une fois par mois, le samedi matin à 10h30, les adolescents et adultes amateurs de lecture qui souhaitent échanger avec d'autres sur leurs lectures du moment, leurs coups de cœur... Rendez-vous les 24 octobre, 21 novembre et 19 décembre 2020. ■

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 71

<http://mediatheque.ville-thiais.fr>

Des séances de loup-garou de Thiercelieux

La médiathèque propose aux amateurs de ce jeu fédérateur et passionnant, dès 12 ans, de se retrouver une fois par mois le samedi à 16h pour des séances inédites. Comment, vous ne connaissez pas Thiercelieux ? Un si joli petit village de l'est, bien à l'abri des vents et du froid, niché entre de charmantes forêts et de bons pâturages. Ses habitants sont d'affables paysans, heureux de leur tranquillité et fiers de leur travail. Autour d'eux, on trouve des personnages aussi divers qu'une voyante, une sorcière, un voleur, le capitaine (qui radote sans cesse). Pourtant, la nuit, le paisible village est envahi par les loups-garous qui attrapent et dévorent un à un les paysans. Les Loups-Garous de Thiercelieux est un jeu à la croisée entre le jeu de rôle et de déduction qui pousse à l'interactivité entre les joueurs. Il recèle un système de jeu fascinant et inédit, d'une simplicité redoutable !

Prochaines séances (sur inscription) : 24 octobre, 21 novembre et 19 décembre 2020. ■

Parmi les nouveautés livres

Adultes « Au bonheur des filles » d'Elizabeth Gilbert (Calmann-Lévy) ● « Juste derrière moi » de Lisa Gardner (Albin Michel) ● « Le pays des autres, volume 1, La guerre, la guerre, la guerre » de Leïla Slimani (Gallimard) ● « La vallée : thriller » de Bernard Minier (XO éd.) ● « Les antisèches du bonheur » de Jonathan Lehmann (HarperCollins France SA)...

Jeunesse « Des yeux de loup » d'Alice

Parriat (École des loisirs) ● « Engrenages et sortilèges » d'Adrien Tomas (Rageot) ● « Les mythics, volume 7 Hong Kong » de Philippe Ogaki & Alice Picard (Delcourt) ● « My hero academia, volume 12, L'examen » de Kohei Horikoshi (Ki-oon) ● « Sacrées sorcières » de Pénélope Bagieu & Roald Dahl (Gallimard)...

Parmi les nouveautés DVD

« Abominable » de Jill Culton (DreamWorks) ● « Chanson douce » de Lucie Borleteau (Studio canal) ● « Downton Abbey - Le film » de Michael Engler (Universal Pictures)

Vidéo ● « Gemini Man » de Ang Lee (Paramount) ● « Once upon a time in... Hollywood » de Quentin Tarantino (Sony Pictures)...

BON VOISINAGE

attention au bruit !

Les bruits de voisinage sont parfois source de conflits. Pour les éviter, rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner en raison de leur intensité sonore telles les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne sont autorisés, par arrêté préfectoral, qu'aux horaires suivants :

- * les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- * le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- * le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Par ailleurs, les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre les mesures propres à préserver la tranquillité des immeubles et du voisinage, de jour comme de nuit, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

+ d'infos : www.ville-thiais.fr/bruit

URBANISME

le PLU sur le web

Expression de la politique d'aménagement, de renouvellement et d'organisation de l'espace communal, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) inscrit la stratégie d'aménagement pour les années à venir. Pour l'équipe municipale de Thiais, ce document est le guide de l'élaboration des règles d'urbanisme qui s'appliquent à chaque parcelle. Il dote la commune d'un véritable outil d'aménagement assurant la cohérence des politiques. Il traduit le projet urbain et permet sa mise en œuvre en fixant le droit des sols. Son contenu se veut plus opérationnel, notamment dans les quartiers en mutation.

À Thiais, différents PLU se sont succédés ces 30 dernières années et ont permis à la ville de suivre les mutations économiques. Le dernier, approuvé par le conseil municipal le 3 novembre 2015, est désormais consultable en ligne sur le site internet de la ville depuis la rubrique cadre de vie/urbanisme.

i A SAVOIR

HÔTEL DE VILLE ouverture au public

Situé en centre-ville, rue Maurepas, l'hôtel de ville vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Le guichet unique, qui renseigne et facilite les démarches des administrés auprès des services de la Mairie, est aussi ouvert le samedi matin de 9h à 11h45.

Attention : le guichet unique et la régie sont fermés au public le mardi matin, le service des sports est fermé au public le mardi matin et le jeudi matin.

En mairie, le port du masque est obligatoire dès 11 ans.

+ d'infos : www.ville-thiais.fr
www.espace-citoyens.net/thiais
☎ 01 48 92 42 42



pharmacies de garde

+ d'infos : www.monpharmacien-idf.fr

Dimanche 11 OCTOBRE 2020

Pharmacie Mimoun
75 avenue des Martyrs de
Châteaubriant
Orly
☎ 01 48 53 17 73

Dimanche 18 OCTOBRE 2020

Pharmacie de l'école
34 rue Albert Premier
Choisy-le-Roi
☎ 01 48 53 48 42

Dimanche 25 OCTOBRE 2020

Pharmacie des Savats
25 boulevard de Stalingrad
Thiais
☎ 01 46 80 07 29 5

Dimanche 1^{er} NOVEMBRE 2020

Pharmacie du soleil
3 avenue René Panhard
Thiais
☎ 01 48 84 70 23

Dimanche 8 NOVEMBRE 2020

Pharmacie Rouget de l'Isle
2 avenue Gambetta
Choisy-le-Roi
☎ 01 48 84 71 88

Mercredi 11 NOVEMBRE 2020

Pharmacie Belle Epine
CCR Belle Epine - Porte 3
Thiais
☎ 01 46 86 39 64

Dimanche 15 NOVEMBRE 2020

Grande Pharmacie de la RD 7
273 avenue de Fontainebleau
Thiais
☎ 01 45 60 44 14

Dimanche 22 NOVEMBRE 2020

Pharmacie Saffar
8 Place Gaston Viens
Orly
☎ 01 48 53 40 88

Dimanche 29 NOVEMBRE 2020

Pharmacie Satock
4 avenue Anatole France
Choisy-le-Roi
☎ 01 48 84 70 82



numéros utiles

Hôtel de Ville

☎ 01 48 92 42 42
www.ville-thiais.fr – contact@ville-thiais.fr

Pompiers : ☎ 18
Samu : ☎ 15

Sami (médecins de garde 24h/24) : ☎ 15

Centre anti-poison : ☎ 01 40 05 48 48

Commissariat de Police : ☎ 01 48 84 30 50

Police Municipale : ☎ 01 48 92 33 22

Allô Service Public : ☎ 39 39

En application de l'article 32 du règlement intérieur du conseil municipal approuvé le 28 mai 2020, et conformément à l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, chaque groupe constitué et déclaré a accès à un espace d'expression dans le bulletin d'informations municipales. Conformément à la charte déontologique de fonctionnement stipulée dans ce même article 32, la direction de la publication de Thiais magazine se déclare non responsable du contenu des pages de la rubrique « Tribune libre », et rappelle que le contenu des textes est placé sous l'entière responsabilité de leur auteur dans le respect des dispositions des lois en vigueur et en particulier de celle du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse – chapitre 4 et 5 – et de la loi relative aux contraintes liées aux périodes électorales. Pour être édités, les textes (2 000 caractères maximum) doivent parvenir à la rédaction de Thiais Magazine 24 heures avant la mise sous presse - contact@villethiais.fr / Thiais magazine - Hôtel de ville – BP.141 - 94321 Thiais cedex.

DES ÉLUS PRÉSENTS POUR VOUS !

Cette rentrée des classes est inédite en raison de la Covid19 qui impose des contraintes énormes sur le personnel des écoles, les enfants et leurs parents. À Thiais, la situation est encore plus tendue du fait de **l'accroissement incontrôlé de logements**. Les Thiaisien-nes voient leur ville se densifier sans relâche en même temps que la circulation... Ainsi, un nouveau programme est apparu, juste après les élections, dans le quartier Grignon qui est pourtant déjà très dense. Le Plan Local d'Urbanisme a été initié en 2015 par le maire qui invoque ad nauseam, pour seule explication, la loi Duflot : comme si les villes étaient impuissantes à maîtriser les constructions !

Cette densification inquiète encore plus les parents : **« Comment la ville peut accueillir toujours plus d'élèves alors que le nombre de classes n'augmente pas ? »**

Nous demandons par conséquent à la municipalité, dont c'est le rôle, de lancer une étude globale et prospective à l'échelle de la ville afin de vérifier comment l'accueil scolaire à Thiais va pouvoir être assuré aujourd'hui et dans les 10 ans à venir. Il faudra que cette étude soit présentée publiquement.

Autre sujet d'inquiétude : **le projet de conversion au gaz naturel du centre bus de la RATP** (face à Thiais village). Nous constatons à nouveau une absence de communication et d'investissement de la majorité. Elle aurait pu demander, par exemple, le déménagement de ces installations dans la zone Sénia. Sur ce sujet sensible car à risque potentiel, n'hésitez pas à prendre connaissance du courrier écrit à la ville sur Facebook et sur www.thiaispourtous.fr.

Enfin, nous avons questionné cet été le maire sur le devenir des masques du Département, sur la gestion des pistes cyclables à Thiais, sur les actions de solidarité, sur la réalisation d'un conseil municipal spécial Covid19... sans réponse à ce jour !

Thiais pour tous, groupe de gauche et écologiste :
Laurence Le Souffaché, Patrick Robillard,
Nadège Hillion, Jean Lony

1 571 caractères

Une rentrée bien particulière

Notre quotidien de Thiaisien est bien particulier à l'heure de la pandémie Covid-19.

Le premier point que notre groupe souhaite aborder est la prudence. Soyez prudent, le coronavirus est un virus facétieux qui touche ceux qui souhaitent le négliger en même temps que ceux qui ne souhaitent pas le rencontrer.

Cet été fût un été où nous avons collectivement baissé la garde. Au résultat, après avoir largement infecté les classes d'âge les plus jeunes, le virus se diffuse au travers de la population sans épargner ceux qui risquent d'en payer le prix.

Du coup, le nombre d'entrées en hospitalisation remontent gravement. Nous nous devons de nous protéger individuellement mais aussi collectivement. L'épreuve est douloureuse, éloignant nos proches plus que de raison. Il reste, espérons-le, quelques mois encore à résister.

Soyons raisonnables et ne cédon pas aux polémiques inutiles, aux contestations égotiques et aux révoltes de fatigue. Courage !

Dans un autre spectre, nous apprenons avec la rentrée que l'espace Jean Jaurès souffre fort de désordres. Comment ne pas lier ceci à la précipitation du maire pour utiliser à des fins électorales et clientélistes une porte ouverte avant les élections pour faire sa promotion. Les travaux n'étaient pas finis, étaient menés à marche forcée pour que l'édile se pavane avant l'élection municipale et en interdisait l'accès à ses compétiteurs.

Au total, ce sont encore les Thiaisien qui en paient le prix. Alors qu'en laissant les entreprises travailler au bon rythme, nos jeunes danseuses pourraient aujourd'hui profiter d'une salle de danse fonctionnelle.

Quel dommage !

A.TIPHAGNE, Ph. PATRY
Groupe « Thiais C vous »
groupthiaiscvous@gmail.com

1 643 caractères

Des écologistes, vraiment ?

Un des deux groupes d'opposition se veut le garant de l'écologie, comme si nous les avions attendus pour agir... Par contre, sur eux, on aurait beaucoup à dire...

Pour rappel, **Thiais a été l'une des premières à lancer une manifestation consacrée à l'horticulture** (le Jardinier Amateur). Dès 1985, nous avons fait le choix de **doter de nombreux bâtiments de la géothermie**. Avec plus de **5 000** arbres et 5 parcs, Thiais n'a rien des villes bétonnées voisines. Et ce ne sont que quelques exemples !

Notre programme à venir est ambitieux : **charte de l'arbre, réaménagement de sentes piétonnes, développement du vélo, création d'un terrain en permaculture, hôtels à insectes, instauration de normes écologiques pour toute création de bâtiment public...**

Il est vrai que cela doit être difficile à reconnaître pour une équipe dont le seul programme a été de critiquer tout, tout le temps. Déjà, pendant la campagne, **on avait été surpris que ces défenseurs de l'environnement impriment leurs tracts en Allemagne...** On fait mieux pour du circuit court... Quand il est question de mettre ses actes en lien avec ses paroles, il n'y a plus personne.

Récemment, plusieurs sujets confirment ce double langage :

- La RATP a annoncé vouloir tester son bus à gaz dans le cadre de la conversion de ses centres aux énergies propres. Ce projet d'une énergie moins polluante est intéressant et, **après avoir obtenu un changement du projet initial qui prévoyait une construction sur la voie publique, le maire a soutenu ce projet**. Le commissaire enquêteur a d'ailleurs confirmé la sécurité du projet et **son utilité pour la transition écologique**. On pourrait penser que le groupe « Thiais pour Tous » aurait pu se montrer enthousiaste. Au contraire, **la cheffe de file a préféré s'abstenir en conseil municipal et ses colistiers ont tenté de susciter des peurs dans le quartier...**

- Même chose concernant les « coronapistes » installées par le Conseil départemental. Celles-ci devaient développer l'usage du vélo mais n'étaient pas utilisées alors que des voies sécurisées existaient. C'était la cause d'embouteillages et donc de pollution.

Ce groupe a souhaité soutenir ces voies, par pure idéologie, mais n'a pu s'empêcher sur les réseaux sociaux de critiquer quand même la mairie pour les embouteillages...

Un peu moins d'hypocrisie et un peu plus d'objectivité feraient du bien à cette opposition...

Le groupe majoritaire
« Ensemble pour Thiais »

2 000 caractères



L'achat malin!

JUSQU'À

-46%*

BEKE
AUTOMOBILES

bekeauto**center**.fr

4 500 véhicules*
toutes marques
neufs et occasions

01 41 73 40 41

163, AV. DE FONTAINEBLEAU • 94320 THIAIS

* Remise sur véhicules neufs pré-immatriculés en stock ou suivant marques, modèles et disponibilité

FEM OFFSET (0400) www.femoffset.com - © Created by Femak

MA DESTINATION SHOPPING & LOISIRS



39 ENSEIGNES & 8 RESTAURANTS \ OUVERT 7J/7

ST. PEPPERS THE BEATLOVS



PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE



les rendez-vous de la guitare
SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020 à 20h30
théâtre municipal René Panhard

Billetterie : Hôtel de ville de Thiais • billetterie.ville-thiais.fr • fnac.com
Plein tarif : 17,50 € • Tarif réduit : 9,85 € • Tarif titulaire carte jeune : 8,55 €

une soirée proposée avec



ESQUISSE

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 42



ville-thiais.fr



[villedethiais](https://www.facebook.com/villedethiais)



[villedethiais](https://www.instagram.com/villedethiais)

Ville de
thiais

